



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CŒUR DE SAINTONGE  
PROCES-VERBAL  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 décembre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la salle des fêtes de Geay.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,  
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. MICHAUD Jacky, M. RAFFE David,  
Vice-Présidents  
Mmes BOISSEAU Béatrice, BOURSIQUOT Nelly, DALAIS Gaëlle, GRATON Sabrina, GUIBERTEAU Cathie,  
LHERMIER Sandrine (départ avant les votes), LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, PELLETIER Marie-  
Claude, SIGNAT Lyliane  
Mrs BERNARD Dominique, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, MAJEAU  
Stéphane, MOINET Mikael, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : M. DOUBLET Michel, M. BACHEREAU Patrice, M. ALVAREZ Pascal, STAUDER Jean- Denis (pouvoir à M.  
Schneider), Mme BOURSIQUOT Brigitte (pouvoir à M. Moinet), M. HILLAIRET Christian, Mme DUCAYLA Christine,

Date de la convocation : 08 décembre 2021

Présents : 26

Votants : 27

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle DALAIS

### INTERVENANTS :

#### *Présentation du Plan Numérique*

Nadège LOUASSIER – Éluée référente en charge du numérique

Stéphane GOMEZ – Chargé de Coopération Territoriale

Maxima MOUMOUNI – Conseillère numérique

#### *Bilan du dispositif de gestion des évènements mis en place sur le département et ses évolutions, bilan général de l'année avec l'évolution de l'épidémie de COVID*

Grégory NOWACKI - Commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Saintes

### 1. APPROBATION PV DU 24 NOVEMBRE 2021

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil le PV du Conseil Communautaire du 24 novembre 2021.

ADOPTE A L'UNANIMITE

### 2. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CAF)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que la CDC a signé, depuis janvier 2020, une nouvelle convention avec la CAF de la Charente-Maritime.

Cette nouvelle convention intitulée Convention Territoriale Globale (CTG) permet au territoire de bénéficier et maintenir les soutiens de la CAF avec une nouvelle contractualisation ainsi que d'engager la collectivité vers de nouveaux axes de développement.

3 grands objectifs ont ainsi été identifiés :

- Favoriser un maillage pertinent du territoire en améliorant l'accès aux droits et aux services
- Maintenir et favoriser la dynamique partenariale et transversale
- Favoriser la vie sociale et la participation des habitants

Répondant aux axes suivants :

- Petite enfance, enfance, jeunesse,
- Parentalité
- Culture
- Sécurité routière
- Accès aux droits et services
- Insertion
- Mobilité solidarité
- Animation et vie locale

Plusieurs groupes de travail ont été construits :

- Centralisation des demandes
- Information jeunesse : BIJ
- Mobilité et insertion : location de véhicule et accompagnement à la mobilité
- Parentalité
- Séjours et sorties familiales
- Animation vie locale / participation des habitants
- Accès aux droits et services ; France Services
- Inclusion numérique

Dans le cadre de l'application de cette convention, des actions importantes ont été menées ou maintenues, quelques exemples non exhaustifs ci-dessous :

- Création de l'espace France Services
- Développement et maintien des accueils de loisirs
- Développement des solutions de mobilité solidarité (diagnostic mobilité, location véhicule thermique St Fiacre...)
- Mise en œuvre du réseau « promeneur du net parents »
- Actions de prévention et contre le harcèlement
- Création d'une programmation annuelle éducative et ludique à destination des parents et familles
- Recrutement d'une conseillère numérique France Services
- Actions de solidarité (Le Père Noël est un rockeur...)

Cette convention, avec l'accord du Président et de la directrice de la CAF, sera étendue à 5 années.

Monsieur le Président rappelle l'importance de ce partenariat et les soutiens de la CAF sur l'ensemble de notre CdC vers les collectivités, les structures de mode de garde ou vers les bénéficiaires des aides sociales.

Monsieur le Président indique que le bilan 2021 de la CTG a été présenté mercredi 8 décembre au centre Paul Chénereau de Saint-Porchaire à la CAF, aux partenaires CD17, la Mission Locale, à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, et aux élus de la CdC. Environ 45 personnes étaient présentes.

### 3. CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Monsieur le Président rappelle que la CdC s'est engagée à déterminer le périmètre de la nouvelle contractualisation avec l'Etat, le CRTE, à l'échelle de notre EPCI.

Suite aux retours des projets communaux structurants s'inscrivant dans les grands axes définis par l'Etat (Transition écologique, développement économique et développement des services à la personne) et à la validation lors du conseil du 10 mai 2021,

Monsieur le Président soumet à validation des membres du Conseil les derniers éléments avant signature officielle du CRTE :

- Le CRTE
- L'ensemble des fiches actions
- La maquette dite « financière »

**ADOpte A L'UNANIMITE**

### 4. MARCHES PUBLICS : BRIGADES VERTES

Monsieur le Président rappelle que les membres du Conseil l'ont autorisé à lancer un marché concernant les besoins d'entretiens des espaces publics communautaires.

Les conditions juridiques et administratives conditionnent la mise en œuvre d'un marché dit de fourniture de services de type MAPA respectant le seuil des 214 000€.

Le marché sera alloté en deux lots et couvrira une année à partir du 31 janvier 2022 jusqu'au mois de décembre 2022.

Une commission d'appel d'offre (CAO) sera organisée courant janvier.

### 5. VOIRIE : INVENTAIRE

Monsieur le Président a missionné fin 2020 le Syndicat de la Voirie pour faire un état actualisé de la voirie communautaire.

Ce travail engagé sur l'ensemble de l'année 2021 a été suivi par Sébastien Poch et a fait l'objet de nombreux échanges avec les 18 communes de la CdC.

L'état est arrivé à son terme et il a été demandé à chaque commune de délibérer sur ce linéaire communautaire actualisé.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil le linéaire actualisé et validé par délibération au sein des 18 conseils municipaux, correspondant à un total de 508 855 mètres linéaires.

Communes Cœur de Saintonge	Mètre linéaire 2021	Délibération conseil municipal
<b>BALANZAC</b>	39 179	30/11/2021
<b>BEURLAY</b>	20 052	13/12/2021
<b>CRAZANNES</b>	16 670	14/12/2021
<b>GEAY</b>	31 232	09/12/2021
<b>LA VALLEE</b>	35 462	07/12/2021
<b>LES ESSARDS</b>	19 032	25/11/2021

NANCRAS	8 871	09/12/2021
NIEUL LES SAINTES	41 064	07/12/2021
PLASSAY	26 845	14/12/2021
PONT L'ABBE D'ARNOULT	20 865	13/12/2021
PORT D'ENVAUX	24 181	26/11/2021
ROMEGOUX	34 740	10/12/2021
SAINT PORCHAIRE	40 531	06/12/2021
SOULIGNONNES	26 769	06/12/2021
ST SULPICE D'ARNOULT	28 712	09/12/2021
STE GEMME	53 044	11/12/2021
STE RADEGONDE	10 781	13/12/2021
TRIZAY	30 825	09/12/2021
	<b>508 855</b>	

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. OM : SITUATION CYCLAD

Monsieur le Président informe les délégués communautaires des évolutions concernant la collecte et le traitement des déchets, compétence transférée au syndicat mixte Cyclad depuis fin 2016.

Concernant l'incinérateur de Paillé (usine de traitement), Cyclad devra procéder, dans les années qui viennent, à une mise aux normes liées aux traitement des déchets.

Comme les deux années précédentes, la TGAP (Taxe Générale Activité Polluante) viendra impacter de manière importante le coût de la redevance par habitant pour environ 6 euros par habitant.

De plus, le directeur de Cyclad, lors d'une précédente conférence des Maires, est intervenu pour informer de la privatisation de la collecte sur notre territoire à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022 pour une période de 5 ans avec possibilité de reconduction expresse par période d'un an et au maximum deux fois (soit jusqu'au 28 février 2029). Le marché est en cours d'analyse des offres réceptionnées.

7. FINANCES : PRET RELAIS GALAXIE PIERRES LEVEES

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du conseil les résultats de la consultation pour un prêt relais identifié sur l'opération de « la Galaxie des Pierres Levées »

BANQUE	TAUX	DUREE	ECHEANCE TRIMESTRIELLE	FRAIS DOSSIER
Crédit Agricole	0,25%	24 mois	312,50 €	500 €
Crédit Mutuel	0,49%	24 mois	NR	500€
Banque Postale	0.60%	24 mois	NR	500€

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de retenir l'offre la plus avantageuse économiquement, du Crédit Agricole.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## 8. FINANCES : AVENANT CONVENTION TELETRANSMISSION DES ACTES ET BUDGETS

La collectivité a décidé de mettre en place en 2011, un système de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité par le biais d'une Convention entre le Préfet de la Charente Maritime et la collectivité. Cela concernait notamment la transmission des délibérations, arrêtés, contrats, pièces de marchés publics etc.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil la signature d'un avenant ayant pour objet de préciser les modalités de transmission électronique des documents budgétaires sur « Actes Budgétaires » afin de pouvoir télétransmettre les documents relatifs au budget primitif, compte administratif et décisions modificatives.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## 9. PERSONNEL : RENOUVELLEMENT CONTRAT PEC FRANCE SERVICES

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que le contrat de l'agent en contrat aidé PEC recrutée sur l'espace France Services depuis décembre 2020 arrive à son terme.

Il sollicite l'autorisation des membres du Conseil pour renouveler le contrat aidé pour une année supplémentaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## 10. PERSONNEL : AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Monsieur le Président rappelle aux délégués communautaires que le télétravail a fait l'objet d'un accord lors du dernier conseil communautaire du 24 novembre 2021.

Il rappelle également que le point concernant l'aménagement du temps de travail, les 1607 heures, a été reporté au présent conseil.

Considérant que les 1607 heures doivent être calculées comme suit :

<b>Nombre total de jours sur l'année</b>	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	- 104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	- 25
Jours fériés	- 8
<b>Nombre de jours travaillés</b>	= 228
Nombre de jours travaillés = Nb de jours x 7 heures	1596 h arrondi à 1 600 h
+ Journée de solidarité	+ 7 h
<b>Total en heures :</b>	1 607 heures

Considérant les modalités décrites par le protocole d'aménagement du temps de travail,

Considérant que la collectivité souhaite mettre en place un système de récupération ou d'aménagement du temps de travail, il convient de préciser les modalités suivantes :

Les responsables de service ont possibilité de solliciter la mise en place de RTT.  
Deux choix possibles soit de 37h, soit de 39h.  
Les charges des responsables ne leur permettront pas d'utiliser le télétravail.

Concernant les autres agents dont le poste est compatible, ils peuvent solliciter un aménagement de leur temps de travail favorisant des journées ou demi-journées libérées. L'organisation sera soumise à validation de leur responsable de service, du service RH ainsi que de la direction générale.

Ces mêmes agents peuvent, pour ceux qui le pratiquent déjà, continuer le télétravail à raison de 2 jours par semaine maximum.  
Les heures supplémentaires au-delà des heures prévues ne pourront être effectuées qu'avec l'accord préalable de l'employeur.

Tous les autres agents étant soit sur des postes d'accueil du public (France Services, accueil CDC, agences postales), soit sur des postes annualisés (secteur jeunesse, service technique) ne peuvent bénéficier ni de RTT, ni d'aménagement de leur temps de travail.

Considérant que ce projet doit être validé lors du comité technique du Centre de Gestion dont la réunion se tient ce jour même,

Monsieur le président soumet à l'approbation des membres du Conseil le projet d'aménagement du temps de travail ci-dessous basé sur les 1607 heures annuelles.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**11. PERSONNEL : RAM**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil du retour de Madeline Charpentier sur le poste d'animatrice de Ram à partir du 27 janvier 2022.

Cet agent a fait valoir ses droits au congé parental et à son aménagement du temps de travail partiel correspondant à 3 jours travaillés sur 5 et reviendra à 35h par semaine à compter de septembre 2022. Sa remplaçante Mme Aline Cassier sera en poste jusqu'à l'arrivée de Madeline Charpentier.

**12. DECISIONS MODIFICATIVES**

Monsieur le Président indique qu'il convient d'effectuer des ajustements sur les crédits votés sur l'exercice 2021 sur le Budget Principal et le budget Zac Champ Bouchet

Budget Principal

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT		
Article	Opé	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
				O21	Prélèvement de la section fonctionnement	
2151		Régl écritures syndicat voirie	123 322.34	2151	Régl écritures syndicat voirie	123 322.34
2151		Régl écritures syndicat voirie	55 707.26	2151	Régl écritures syndicat voirie	55 707.26
2151-041		Ecritures d'ordre intégration études	6 633.00	1321	Subvention département	-300 000.00
2312-041		Ecritures d'ordre intégration études	6 358.00	1323	Subvention DSIL	-200 000.00
				1641	Prêt relais	500 000.00

				2031-041	Ecritures d'ordre intégration études	12 991.00
<b>TOTAL</b>			<b>192 020.60</b>	<b>TOTAL</b>		<b>192 020.60</b>
DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT		
Article		Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
O23		Virement à la section Investissement				
60612		Electricité	3 500			
60622		Carburant	1 200			
60632		Fournitures petit équipement	1 000			
61551		Matériel roulant	8 000			
6216		Personnel affecté par le GFP de rattachement	150 000			
6217		Personnel affecté par la commune membre du GFP	7 500			
6332		Cotisations versées au FNAL	20			
6338		Autres impôts,taxes	60			
673		Titres annulés	700			
678		Autres charges exceptionnelles	-171 980			
<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

Budget Zac Champ Bouchet

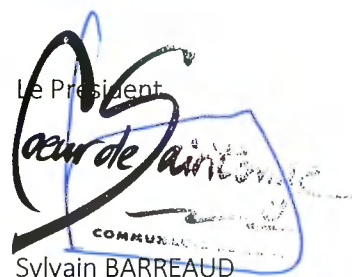
DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT		
Article	Opé	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
3351-040			60 524.78	1641		43 342.13
				2312		17 182.65
<b>TOTAL</b>			<b>60 524.78</b>	<b>TOTAL</b>		<b>60 524.78</b>
DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT		
Article		Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
6045			14 320.00	7133-042		60524.78
678			-8 137.22	7015		-54342
<b>TOTAL</b>			<b>6 182.78</b>	<b>TOTAL</b>		<b>6 182.78</b>

ADOpte A L'UNANIMITE

**13. QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h.

Fait à Saint-Porchaire, le 15 décembre 2021

Le Président  
  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 COEUR DE SAINTONGE  
 Sylvain BARREAUD